

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 14 novembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	20	9	0

Date de convocation le 7 novembre 2025

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Stéphane GAUBY

Procuration :

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Victoria MARI donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à M. Florian CAMEL, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Roland DÉCOMBE, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA

ACCUEIL DE PERMANENCES DÉDIÉES AUX AIDANTS FAMILIAUX EN PARTENARIAT AVEC MÉTROPOLE AIDANTE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX À TITRE GRATUIT ENTRE LA VILLE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE, LE CCAS, LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ ET MÉTROPOLE AIDANTE

En cohérence avec sa politique humaine et solidaire la Ville de Grigny-sur-Rhône souhaite renforcer son soutien aux aidants familiaux, acteurs essentiels de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Ce public, souvent confronté à des situations d'isolement ou d'épuisement, nécessite un accompagnement adapté et accessible.

Dans ce cadre, "Métropole Aidante", qui vise à structurer une offre de services dédiés aux aidants, en partenariat avec la Ville de Grigny-sur-Rhône, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Coteaux Rhodaniens, propose d'organiser des permanences mensuelles gratuites destinées à :

- Informer les aidants sur leurs droits et les dispositifs d'accompagnement ;
- Orienter vers des solutions de répit ou des aides techniques.

Ces permanences se tiendront en alternance avec la Ville de Givors, dans les locaux de la Maison de Santé de Grigny-sur-Rhône, afin d'assurer une couverture territoriale équilibrée. La mise à disposition des locaux, à titre gratuit, s'inscrit dans une logique de mutualisation des ressources et de service public de proximité.

Cette démarche s'appuie sur :

- l'intérêt général : soutenir un public vulnérable et contribuer à la cohésion sociale ;
- la complémentarité des acteurs : associer la CPTS (expertise médicale et sociale), le CCAS (accompagnement social) et Métropole Aidante (connaissance des aidants) ;
- L'optimisation des locaux communaux : utiliser des espaces existants sans coût supplémentaire pour la collectivité.

Considérant que les aidants familiaux représentent un maillon essentiel du maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, et que leur soutien relève de l'intérêt général ;

Considérant que la gratuité des permanences et leur accessibilité (local central, horaires adaptés)

sont des leviers pour toucher un public souvent méconnu des dispositifs existants ;

Considérant que la Maison de Santé constitue un lieu adapté, sécurisé et déjà équipé pour accueillir du public, sans nécessiter d'aménagements spécifiques ;

Vu la convention ci-jointe qui précise les modalités du partenariat ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER la convention de mise à disposition de locaux ci-jointe ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document afférent.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 14 novembre 2025.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.

